



Maisons Partagées pour l'accompagnement de personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou par une maladie apparentée.

Qu'est-ce qu'un « habitat partagé » ?

C'est un peu le même principe qu'une colocation. Huit personnes touchées par la maladie d'Alzheimer, ou par une maladie apparentée, cohabitent au sein d'une vraie maison qui n'est ni médicalisée, ni institutionnalisée : une maison tout simplement.

Chaque habitant dispose de sa propre chambre et toutes les autres pièces sont partagées (cuisine, séjour, salles de bain etc.). Les activités du quotidien se font, elles aussi, dans le partage et la convivialité.

De quel accompagnement bénéficient les habitants ?

Une équipe d'intervenants formés, notamment à l'approche québécoise Carpe Diem, est présente en continu.

Ces derniers sont totalement polyvalents, c'est-à-dire qu'ils ont tous le même rôle : celui d'accompagner dans l'ensemble des activités de la vie quotidienne (faire les courses, préparer le repas, entretenir le linge, etc) mais toujours avec les habitants ! Ils veillent à maintenir l'épanouissement des personnes en tenant compte de leurs besoins spécifiques, leurs habitudes, leur rythme et leurs envies autant que possible et ce, 24h sur 24.

Les locataires restent acteurs au quotidien et leur sentiment d'utilité est préservé.

Aussi, pour viser l'épanouissement, le respect de la liberté nous semble indispensable !

Vous parlez du respect de la liberté, pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

La porte des maisons n'est pas verrouillée. Si un habitant souhaite prendre l'air, il est



libre de le faire quand il en ressent l'envie. A ce niveau-là aussi une réponse spécifique est recherchée avec la personne elle-même, en collaboration avec ses proches. Un habitant peut très bien aller acheter le pain chaque matin seul, comme un autre habitant sera rassuré d'être accompagné. Nous avons prévu un système domotique permettant d'informer l'intervenant quand un habitant quitte la maison. Une montre qui géolocalise la personne peut aussi être proposée. Bien sûr on ne l'impose pas, c'est une proposition parmi d'autres.

Où sont situées les maisons ?

Les deux maisons sont situées à Villeneuve d'Ascq sur le quartier de la Maillerie. Ce quartier piétonnier de 10 hectares proposera des activités diverses : restaurants, habitats, école, des activités associatives variées. L'ambition de ce



nouveau quartier est de favoriser le vivre ensemble et les rencontres entre les habitants.



De plus, nous sommes situés à 5 minutes à pied du centre-ville de Croix qui est aussi très vivant avec des boutiques, le marché, des cafés, une piscine et bien d'autres. Tout est prévu pour favoriser la participation des locataires aussi à l'extérieur !

Pour des promenades reposantes, nous avons à 100 mètres des maisons un joli chemin qui longe la Marque.

Des sorties quotidiennes sont proposées par l'équipe. Les familles y sont les bienvenues. Ces dernières peuvent même être accueillies le temps d'un séjour au sein de la chambre d'hôte présente au 2^e étage des maisons Ama Vitae



©AdobeStock.com

Une chambre d'hôte au deuxième étage vous dites ?

C'est bien ça ! sur cet étage nous proposons aussi :

- Un appartement à louer pour le/la conjoint(e) d'un habitant accompagné,
- Une chambre pour accueillir un étudiant qui a envie de partager le quotidien des colocataires !

EMMENAGEMENT DES PREMIERS HABITANTS EN SEPTEMBRE 2021



Sarah Parmentier, Directrice
Tél. 06 99 89 49 35
amavitae@lesorchidees.fr
www.amavitae.fr

Association à but non lucratif loi 1901, membre du Groupe Orchidées

**GROUPE
Orchidées**
ASSOCIATIONS AU SERVICE DES SÉNIORS